

**ÉLECTION POUR LE RENOUELEMENT D'UN REPRESENTANT DU COLLÈGE B AU SEIN DU CONSEIL DE
L'INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES (IAE)**

Scrutin du 12 mai 2025

DECLARATION DE CANDIDATURE

à remettre prioritairement par mail avec accusé de réception dans les délais impartis au service administratif de l'IAE, à l'adresse suivante : iae@univ-perp.fr
ou en main propre auprès du service administratif de l'IAE : **Bureau IAE 113 – 1^{er} étage du bâtiment de l'IAE** de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 du lundi au vendredi.
ou par lettre recommandée avec accusé de réception dans les délais impartis à l'attention du président de l'Université, à l'adresse suivante : Université de Perpignan Via Domitia, Service Administratif de l'IAE, 52 avenue Paul Alduy, 66 860 Perpignan.

réf. code de l'éducation, articles D719-22 et suivants ; Décision n° 2025-019 du 7 avril 2025 portant organisation de l'élection partielle pour le renouvellement d'un représentant du collège B au sein du conseil de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE)

Je soussigné(e), **Prénom Nom (d'usage)** :

Monsieur Madame

Date de naissance :

N° Téléphone personnel du candidat :

Mail candidat :

Inscrit dans le collège électoral du Collège B (autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés) **déclare faire acte de candidature pour l'élection d'un représentant des personnels du Collège B** (autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés) **au sein du conseil de l'IAE** qui se déroulera **le 12 mai 2025**

Soutenu(e) par* (*facultatif*) :

* Les candidats ont la possibilité de produire une attestation de soutien rédigée et signée par le représentant légal du soutien considéré, remise lors du dépôt des candidatures.

Cadre réservé à l'administration

<i>Date et heure de réception et cachet du service**</i>
--

Fait à, le

Nom et Prénom de la personne ayant déposé la candidature

Signature

****La date limite de réception des candidatures est fixée au **lundi 28 avril 2025 à 12h00.****

Toute modification de la présente candidature doit être effectuée dans les délais prévus pour le dépôt.

Les candidats doivent joindre au présent formulaire une photocopie d'un justificatif d'identité.